

DIX-HUITIÈME SIÈCLE n°21 1989



Montesquieu
et la Révolution

puf

LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER JOURNAL ILLUSTRÉ PARU EN FRANCE (1785-1793)

Dans son aperçu sur l'histoire de la presse illustrée, Watelet note que des raisons d'ordre technique se sont longtemps opposées à la parution régulière d'illustrations de qualité dans la presse périodique¹. Selon lui, les débuts du journalisme illustré datent de 1785, lorsque parut le premier magazine de luxe publiant des gravures de mode. La naissance de la presse illustrée et celle de la presse de mode coïncident donc. Le magazine d'avant-garde (à double sens) parut sous trois titres successifs : *Cabinet des Modes*, *Magasin des Modes nouvelles* et *Journal de la Mode et du Goût*, de novembre 1785 à avril 1793. Bien qu'étant destiné à une relative élite sociale et économique, et partisan de la monarchie, ce périodique fut assez fort pour survivre six mois à la chute de la royauté. Une telle ténacité en temps de crise n'a rien d'étonnant, car la politique n'était pas inscrite au programme du journal. En fait, le périodique ne passa pas entièrement sous silence la politique. On y trouve de nombreuses allusions au processus révolutionnaire. Son orientation va progressivement de la réticence à l'acceptation, puis à l'enthousiasme, et enfin au refus de la politique pratiquée dans les années 1789 à 1793. L'illustré rend surtout compte de la commercialisation de la révolution par l'industrie du luxe, décrivant avec beaucoup de détails tous les produits de mode ayant trait de près ou de loin avec les données politiques, à commencer par le « bonnet aux trois ordres réunis », en passant par le « lit à la fédération » jusqu'à l'habit « à la contre-révolution ». Plusieurs questions se

1. Jean Watelet, « La Presse illustrée », *Histoire de l'édition française. Le temps des éditeurs* (Paris, Promodis, 1985), tome III, p. 329-341. Épisodiquement, dès leur apparition au 15^e siècle, les journaux portaient en bandeau des gravures sur bois et plus rarement sur cuivre, mais ces quelques feuilles illustrées irrégulièrement de vignettes souvent en noir et blanc, ne sont que les ancêtres d'une vraie presse illustrée. Voir la thèse de Watelet : *Histoire de la presse illustrée* (à paraître).

posent : Quels événements sont jugés assez décisifs par la rédaction pour qu'on en parle aux lecteurs ? Quelle image de la situation politique le périodique présente-t-il ? Comment cette image évolue-t-elle au cours des années critiques ? Enfin, quelle stratégie le journal met-il en œuvre pour assurer sa survie au-delà de 1792, lorsque sont supprimés presque tous les journaux conservateurs ? Bref, il s'agit d'étudier cet illustré comme un miroir de son temps, et puis, derrière ce miroir, d'examiner le fonctionnement d'une société qui tente, en suivant les conseils du journal, de s'adapter à la situation.

Avant de répondre à ces questions, rappelons les caractéristiques du magazine². Il offre d'abord deux, puis, à partir de la deuxième année, trois parutions de huit pages de texte et trois gravures coloriées par mois. Son éditeur, François Buisson, libraire près de la place Saint-Michel, s'adresse plus particulièrement à l'étranger et à la province, où le besoin de renseignements sur les modes parisiennes est sans doute plus fort que dans la capitale de la mode elle-même. Il avait distribué 60 000 prospectus dans toute l'Europe³, et mille souscripteurs environ avaient pris un abonnement. Véhiculant l'idée que la mode joue un rôle dans beaucoup de domaines, le magazine ne donne pas seulement des conseils aux lecteurs voulant perfectionner leurs belles manières et leur aspect extérieur, mais renseigne aussi sur les nouveautés en tous genres, pédagogiques, littéraires et artistiques, et traite de temps en temps, avec discrétion, de grande politique.

En étudiant l'attitude du journal envers la politique, attitude qui fluctue au gré des événements, on peut distinguer cinq phases

2. Plusieurs publications ont retenu les détails techniques de la parution du journal. Voir Évelyne Sullerot : *Histoire de la presse féminine en France* (Paris, 1966), p. 32-41 ; puis mon livre : *Die frühen Modejournale in Frankreich. Studien zur Literatur der Mode von den Anfängen bis 1848* (Berlin, E. Schmidt, 1980), p. 63-120 ; Caroline Rimbault, *La Presse féminine de langue française au 18^e siècle*, thèse de 3^e cycle EHSS, dact. (Paris, 1981), p. 275-313 ; Raymond Gaudriault, *La Gravure de mode féminine en France* (Paris, les Éd. de l'Amateur, 1983), p. 40-42 ; du même auteur, *Répertoire de la gravure de mode française, des origines à 1815* (Paris, Promodis, 1988). Curieusement, le journal n'est pas mentionné dans la plupart des ouvrages sur la vie sociale au temps de la Révolution, ni dans les livres d'histoire du costume, ni dans les études sur la presse révolutionnaire, par L. Gallois, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française 1789-1796* (Paris, 1845), ou A. Söderhjelm, *Le Régime de la presse pendant la Révolution française* (Genève, 1900), ou G. Michon, *Le Rôle de la presse en 1791-1792* (Paris, 1941), ou J. Gilchrist/W.J. Murray, *The Press in the French Revolution* (Melbourne, 1971).

3. Archives nationales, V1, 552.

différentes au cours de ses huit années de parution : 1) une première phase pré-révolutionnaire, caractérisée par un conservatisme prononcé ; 2) une courte phase de deux mois seulement, à partir du 14 juillet 1789, marquée par l'espoir d'un retour aux temps anciens ; 3) une période de trois mois, de la fin de septembre jusqu'à la fin de l'année 1789, où on s'adapte à contrecœur à la situation nouvelle, mais où on entrevoit déjà les possibilités d'en tirer profit ; 4) une période d'enthousiasme, pour la cause de la Révolution, qui s'étend de février 1790, date à laquelle le journal change de nom et d'équipe, à octobre 1790 environ, où cet enthousiasme s'estompe ; 5) une dernière phase de près de deux ans et demi, jusqu'en avril 1793, pendant laquelle la rédaction évite petit à petit toute discussion politique, marquant sa déception croissante devant un mouvement dans lequel elle avait placé tant d'espoir. Chacune de ces étapes sera examinée en fonction de l'importance des commentaires politiques qu'elle appelle.

De novembre 1785, date de sa fondation, jusqu'en juillet 1789, on peut ranger le journal parmi les périodiques qui affichent un bel optimisme et affirment la solidité d'une hiérarchie politique et sociale dont le fonctionnement était assuré depuis des siècles. Jusqu'à la fin de l'année 1788, il n'imagine même pas que cet édifice pourrait un jour s'effondrer, ni ne proteste contre un ordre établi qui autorise les nantis à jouir d'énormes privilèges, alors que tant d'autres doivent se contenter du sort des démunis. Le journal va jusqu'à saluer la distance entre riches et pauvres, qui facilite les distinctions sociales, force motrice de la mode dont le journal se fait le fidèle observateur. Quand les pauvres ont la fâcheuse idée de prétendre pouvoir accéder aux privilèges de la fortune, les rédacteurs du journal ne craignent pas de montrer une saine indignation. Dans le numéro du 10 janvier 1788, ils fulminent contre les domestiques qui volent les cahiers à leurs maîtres sans jamais les rendre, pour partager probablement leur vol avec ceux qui ne peuvent pas se permettre le luxe d'un abonnement. Les rédacteurs raillent aussi la naïveté des paysans (n^o du 10 août 1787) et critiquent la rouerie et les expédients des classes inférieures (20 septembre 1787). Tout ce qui transgresse la hiérarchie traditionnelle est considéré comme sortant de l'ordinaire. Aussi loue-t-on, le 30 décembre 1786, un « brave » noble qui n'avait pas profité de sa position pour « s'amuser avec une fille de quinze ans qui avait eu besoin d'argent pour se marier ». Bref, le journal s'en tient à sa piètre opinion de tout le menu peuple et ne se soucie guère de pratiquer

la miséricorde ou la tolérance envers les masses qui, de toute évidence, ne sont pas à la mode.

L'illustré, cependant, n'est pas un journal de cour, loin s'en faut. Il garde même sa distance vis-à-vis du roi et de ses courtisans et s'adresse surtout à l'élite vivant loin de Versailles et qui tient à se montrer, de temps à autre, dans les salons parisiens. Les nouvelles de la Cour ne trouvent pratiquement aucun écho dans le magazine où on ne se prévaut pas du titre de « fournisseur du Roi » dans les annonces. Les modes portées à la cour ne sont montrées que sur quelques rares planches parmi les six cents publiées au total, et on ose même conseiller, dans le cahier du 15 avril 1786, de revêtir les carrosses d'ornements faits de cuivre doré et argenté, contrevenant ainsi à un édit royal. Toutefois, le journal témoigne plus d'un manque d'intérêt pour la cour fade de Louis XVI que d'un sentiment antiroyaliste. Il ne met pas en doute le principe de la monarchie. On respecte les grands rois de France, François I^{er}, Henri IV et Louis XIV, et on raconte des anecdotes qui mettent en valeur la sagesse, la bonté, l'esprit et le bon goût des glorieux monarques de jadis. Les vêtements et étoffes évoquant encore les noms des grands rois sont minutieusement décrits par le journal (le cahier du 1^{er} décembre 1785 présente trois « fichus à la Henri IV » et un drap pour fracs teint de la couleur « pied de cheval d'Henri IV »). Cela dit, le magazine n'envisage pas de rupture de l'édifice social dont la royauté est la clef de voûte, et admire les rois qui s'en sont tenus aux règles de la tradition politique.

Mais qu'on ne s'y méprenne point ! On assiste quelques mois avant le grand séisme de juillet 1789 à une première secousse dans le journal qui va ébranler la foi en une hiérarchie immuable. Buisson et ses trois collaborateurs (Allemand, de Crosne et Billardon de Sauvigny), qui pressentent le renouveau politique, publient une série d'articles, louant le courage et la serviabilité des personnes simples. Par sympathie inattendue, on se laisse attendrir par la détresse des défavorisés. Dans un article paru le 11 mai 1789, juste après l'ouverture des Etats Généraux à Versailles, on fait part de la création de clubs humanitaires qui ont pour but de lutter contre l'esclavage. Lorsque l'Assemblée nationale se proclame Assemblée constituante, le journal (11 juillet 1789) conseille, pour respecter le bon goût, de s'abstenir de surcharger une robe de broderie, de « s'arrêter au point juste, de garder le parfait milieu ». Le refus des excès est apparemment appliqué à la mode (« c'est comme cela qu'on fait tomber une mode »), mais il semble en même temps refléter une

prise de conscience des dangers que représentent les débordements en tous genres. On paraît ressentir confusément un besoin de modération et on veut prévenir ceux qui allaient bientôt souffrir des conséquences du bouleversement.

En juillet 1789, le mois où éclateront des événements marquant à tout jamais la France, le journal est dans sa quatrième année. Lorsque la Bastille est prise d'assaut, les lecteurs ont en main le cahier du 11 juillet, mais la livraison suivante, la 24^e, attendue le 21 juillet, ne paraît pas à la date prévue. Pour la première fois depuis quarante-quatre mois, la parution accuse un retard de deux semaines. Par la suite, d'autres retards vont s'accumuler, de telle sorte que la quatrième année s'achève dans la confusion, le 21 décembre, avec un retard d'un mois. Désormais, les désordres sociaux entraînent d'autres difficultés. Les fautes d'impression, rares avant juillet 1789, se multiplient, partout apparaissent des signes de précipitation et d'inattention dans le travail. Certains articles déjà publiés sont reproduits à nouveau, alors que le journal ne se répétait jamais auparavant. Le périodique reprend aussi des articles publiés dans d'autres journaux. Le cahier du 1^{er} août 1789, par exemple, s'étoffe d'un article tiré du *Journal de Paris*, et celui du 21 octobre 1789 fait du remplissage avec un texte emprunté aux *Matinées senonoises ou proverbes françois* par Tuet, paru la même année. Bref, l'équipe du magazine, perturbée et troublée, ne semble plus avoir le temps de rédiger les huit pages du journal ou de corriger avec soin les épreuves. L'esprit est ailleurs ⁴.

Les retards et l'incurie traduisent sans doute l'incertitude du personnel quant à l'attitude à adopter. La liberté de la presse, revendication importante de l'Assemblée qui vient de se constituer, serait-elle bien mise en pratique aussi pour les journaux

4. Le 24^e cahier de 1789 cherche à faire oublier ce retard en datant le numéro du 21 juillet. Le 25^e cahier, censé paraître le premier août, publié avec un retard d'environ trois semaines, est également antidaté. Il en est de même pour le 26^e cahier, où la rédaction avoue enfin que « tant que nos affaires ne seront pas rassises, il sera presque impossible que nous donnions nos cahiers aux époques fixes où ils devront paraître ». Pour rattraper le retard, l'éditeur n'attribue à aucun cahier la date du 21 août. Les lecteurs sont également privés de leur illustré les 11 octobre et 21 novembre 1789. Mentionnons le 29^e cahier (21 septembre 1789), qui est numéroté 28^e, suite à une faute d'impression. Les articles reproduits paraissent dans le cahier du 1^{er} septembre 1789 (qui reprend le texte d'une annonce et une lettre déjà insérés dans le cahier du 21 juin 1789) et dans le numéro du premier octobre 1789 (qui recopie un article déjà utilisé le 11 juillet 1789).

qui avaient été les défenseurs de l'Ancien Régime⁵ ? Faute de pouvoir répondre, le journal se réfugie d'abord dans une position d'attentisme prudent. Il ne fait que des allusions discrètes aux « circonstances trop fameuses et trop malheureuses » (pour expliquer le retard dans la parution), et il se contente de commentaires politiques allusifs. A cet égard, il ne ressemble en rien à son concurrent allemand, le *Journal des Luxus und der Moden* de Weimar, qui se plaît à décrire en détail la situation politique en France⁶.

Qu'en est-il des commentaires politiques parus dans les cinq cahiers qui sortent après le tournant de juillet 1789 ? A la date du 21 juillet, on peut y détecter deux allusions subtiles. L'une se cache derrière une simple description des modes nouvelles : le *Magasin* propose aux lecteurs de porter des habits de couleur « sang de bœuf » et d'assortir ces habits rouges aux « bas de soie blancs à coins bleus ». Voilà déjà la thématique bleu-blanc-rouge qui deviendra la palette de la révolution et qui rappelle le sang et la violence qui font partie de toute révolution. L'autre allusion utilise un procédé courant au 18^e siècle pour décrire la vie parisienne par le biais d'un pays étranger. Sur quatre pages et demie, donc plus de la moitié de la livraison, le journal offre un extrait des *Recherches historiques sur les Maures* (1787) par Louis Sauvœur de Chénier. L'extrait décrit un souverain qui, pour éviter la révolution dans son pays, prend soin « de prévenir les mécontentements parmi le peuple, de punir d'une manière éclatante les malversations de ses officiers, d'écouter les plaintes de ses sujets » et « de leur rendre justice ». Le rédacteur insiste sur le fait que ce roi des Maures a tout intérêt à respecter ces règles

5. Gustave Lepoitevin, *La Liberté de la presse depuis la Révolution 1789-1815* (Paris, 1901). Sous l'Ancien Régime, les journaux étaient soumis à une censure préalable. Cette autorisation fut supprimée par la Constituante qui décréta une liberté totale de la presse, se bornant à instituer une taxe uniforme de 12 deniers par feuille pour les périodiques non quotidiens. Après le 10 août 1792, la grande chasse aux journaux réactionnaires commença : les Montagnards firent supprimer tous les journaux qui leur étaient hostiles. La liberté de la presse redevint effective après la mort de Robespierre en 1795 et le nombre des journaux s'accrut considérablement jusqu'au 18 fructidor qui donna à nouveau un sérieux coup à la liberté d'expression.

6. Martha Bringemeier a étudié le *Journal des Luxus und der Moden* pour souligner l'importance de la Révolution pour ce périodique : *Ein Modejournalist erlebt die Französische Revolution* (Münster, Cöpppenrath, 1981). Pour d'autres journaux allemands, voir A. Kleinert et Gretel Wagner, « Die französische Revolution in französischen und deutschen Modejournalen », à paraître en 1989 dans *Waffen-und Kostümkunde*.

pour désamorcer la révolte. Les cahiers qui suivent comportent d'autres allusions discrètes à la situation politique. Le 11 août, le journal publie un article de vulgarisation médicale sur la conduite à tenir envers les maniaques, traitant ainsi un problème que bon nombre de personnes semblent rencontrer quotidiennement. Le cahier du 21 septembre fait allusion à la folie du jour en jugeant une récente invention en ébénisterie, un « pupitre-chiffonnier », comme « incohérente » et « inspirée par une folle imagination ». Selon le journaliste l'objet révèle un « défaut de goût » dû aux seules « circonstances où nous nous trouvons ». Le chambardement politique est donc comparable à une déraison générale, inexplicable et dangereuse.

Le journal exprime aussi son espoir d'une issue rapide de la crise, le 11 août 1789, que « ce moment... ne sera plus de très-longue durée ». On espère la fin de la révolte, ne serait-ce que parce que la mode ne varie plus comme avant. Les rédacteurs sont amenés à commenter les dernières nouveautés en provenance de l'étranger et à s'intéresser aux styles moins soumis aux fluctuations passagères de la mode, aux uniformes, par exemple, qui sont portés « avec passion » même en dehors du service, ou aux habits de deuil, que le magazine propose dans la moitié des planches publiées à cette époque. Officiellement, le deuil est de mise en raison du décès du Dauphin, Joseph-Xavier-François, mort le 4 juin 1789 à l'âge de huit ans, mais il sied également à ceux qui désirent témoigner de l'affliction profonde que leur causent les émeutes. Le journal approuve cette dernière mode ; en revanche, il n'émet pas un avis favorable sur la prédilection des jeunes gens pour l'uniforme, affirmant, le 11 septembre, que c'est une lubie passagère et que la fâcheuse influence des uniformes sur le style des autres vêtements ne sera que de courte durée.

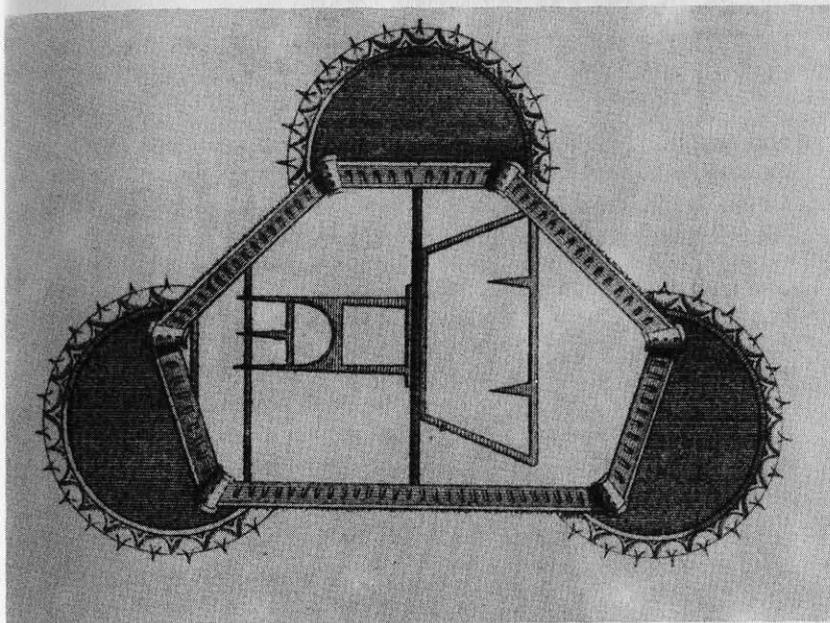
Dans cette période des débuts de la Révolution, le périodique reste fidèle à son programme habituel, décrivant les divertissements de la haute société (chasses, sorties au théâtre, réunions mondaines...) comme si rien ne s'était passé, et il incite les lecteurs à acquérir des objets de luxe, des meubles dorés (11 août), des voitures à montants dorés (1^{er} septembre), des vêtements de soie et des bijoux précieux. Le seul changement s'observe dans l'attitude vis-à-vis de la Cour. A l'heure où l'autorité de la monarchie est ébranlée, le journal abandonne son indifférence à l'égard de la famille royale et prend la défense de la Maison de France. En témoignent plusieurs articles d'un royalisme affirmé. Ainsi dans le cahier du 1^{er} septembre, le maga-

zine publie une lettre qu'il avait déjà reproduite le 21 juin 1789 et qui loue la générosité de Louis XVI envers les pauvres et la bonté de son cœur ; le 11 septembre, dans le contexte d'un article sur le nouveau règlement des droits de chasse promulgué par l'Assemblée nationale, il souligne que « Sa Majesté a eu la sage générosité de renoncer à ses droits de capitainerie ». L'attitude pro-monarchique du journal se maintiendra dans les mois à venir, ce qui n'est pas étonnant vu l'attachement alors extrêmement répandu des Français au Roi, mais elle se maintiendra plus tard, lorsque Louis XVI aura perdu sa réputation de savoir concilier les opinions diverses de ses sujets.

Dès fin septembre 1789, le *Magasin* prend une attitude plus souple envers la situation politique. Il accepte avec hésitation et non sans réticence ce qu'il ne saurait changer et souligne désormais les aspects positifs des changements en cours, expliquant, le 1^{er} octobre, qu'on a commencé à « se conformer humblement à notre sort ». Cette phrase, prononcée dans le contexte d'une description de modes nouvelles, s'applique en même temps à la philosophie générale du journal. Il va en faire sa devise dans les mois à venir.

« Se conformer » le mieux possible, signifie ne plus hésiter à battre monnaie des événements du jour et à parler des objets de luxe qui viennent d'être créés pour retracer « chaque point essentiel de la Constitution établie et décrétée ». Dès le 21 septembre, le magazine décrit les modes inspirées par la Révolution⁷. Il rapporte que les modistes ont créé un bonnet décoré d'une cocarde nationale et un autre appelé « aux trois Ordres réunis ou confondus ». Ce dernier doit son nom à un ruban attaché autour du bonnet, sur lequel sont brodées en or une crosse et une épée, symboles du clergé et de la noblesse, entrelacées avec une bêche brodée en soie, emblème du Tiers État. Quelques semaines plus tard, le 1^{er} décembre, le journal décrit un autre bonnet à signification politique, qu'on appelle « à la Bastille » parce que sa forme imite l'architecture de l'ancienne prison. C'est une de ces coiffes énormes que portent les femmes en cette fin de siècle. La Bastille fournit aussi un thème incontournable de mode le 11 novembre 1789, lorsque le journal présente une boucle de souliers « à la Bastille », qui est fabriquée selon un plan horizontal de la forteresse, schématisé pour ne

7. Sur tous les aspects du reflet de la mode dans le journal, voir mon article, « La Mode – Miroir de la Révolution française », *Francia* (1989), à paraître.



1. Boucle de souliers appelée « à la Bastille ».

Elle représente le plan horizontal d'un « Fort à trois tours » (la Bastille avait huit tours). « A chaque tour sont des créneaux, au milieu desquels sont des canons. Les tours sont séparés par des plates-formes massives, dont on voit les rebords [qui sont] à jointures solides de pierres ». (*Magasin des Modes Nouvelles*, 4^e année, 33^e cahier, 11 novembre 1789, planche I.)

montrer que trois des huit tours dont la démolition a commencé (figure 1). On cite encore les productions « politiques » des fabricants de boucles de souliers à l'occasion d'une boucle « au Tiers Etat » et d'une autre à l'inscription « Vive la nation ». La première se présente le 11 novembre 1789 sous forme d'un ornement utilisé par les architectes, la seconde doit rappeler un jour de juillet, lorsque le peuple changea ses exclamations de « Vive le Roi » en ceux de « Vive la Nation ». Elle n'est mentionnée que dans le cahier du 1^{er} décembre. La rédaction passe sous silence un autre fait plus récent : le retour du roi à Paris en octobre 1789. Il faut croire que la foi inébranlable des rédacteurs dans une monarchie de droit divin les poussait à ignorer ce retour forcé. En outre, les boucles de souliers, accessoires indispensables sous l'Ancien Régime, étaient déjà en voie de disparition.



2. La mode est aux couleurs nationales.

Dès novembre 1789, les gravures du journal montrent des femmes qui arborent un patriotisme prononcé. Tous les éléments de leurs costumes (chapeaux, robes, ceintures, souliers) sont teints en bleu-blanc-rouge. Le magazine propose d'autres modèles de ce genre dans les numéros du 5 mars et du 25 avril 1790. (*Magasin des Modes Nouvelles*, 4^e année, 33^e cahier, 11 novembre 1789, planche III.)

On avait fait don de boucles précieuses à la Patrie et on portait désormais des souliers retenus par de simples lacets. Le journal en rend compte et contribue ainsi à répandre une mode qui allait se maintenir jusqu'à nos jours.

Dans son désir de souligner les divers aspects politiques que prend la mode à cette époque, le journal, à partir de septembre 1789, montre sur presque toutes ses planches, un ou plusieurs modèles qui arborent la cocarde nationale. Cet emblème est dès lors un accessoire indispensable que les hommes comme les femmes épinglent « en signe de liberté » à leur chapeau ou à leur veston. Il ne disparaîtra qu'à la fin du siècle et sera même interdit aux femmes à partir de 1800. Par contre, vers la fin de 1789 et le début de 1790, il semble que ces dernières portent volontiers cet insigne affichant leur adhésion aux idées nouvelles. Non contentes de montrer ainsi leur patriotisme, certaines élégantes s'habillent en bleu-blanc-rouge de la tête aux pieds, choisissant robes, chapeaux, ceintures, souliers et tout autre accessoire teints des couleurs nationales (*figure 2*). Rappelons que le journal avait dès juillet 1789 tenté timidement de décrire une mode qui combinait le blanc (la couleur du Roi), le bleu et le rouge (les couleurs de la ville de Paris et en même temps celles du duc d'Orléans !). Le comportement des modèles dessinés pour l'illustré ne laisse pas non plus de doute sur le changement apporté par la nouvelle situation politique. En comparaison de ceux d'avant la Révolution, qui riaient, s'adonnaient au jeu ou jouissaient d'une insouciance apparente, les hommes et femmes peints après les événements de 1789 semblent avoir pleinement conscience de la gravité du moment. Les poses et l'expression du visage permettent de deviner que les tempéraments se sont assombris et que les tâches auxquelles ils se livrent s'inscrivent dans l'œuvre de restructuration de la société. Par exemple, les dames des planches II du 1^{er} octobre et III du 11 novembre 1789 affichent des airs bien graves et résolus. L'une d'elles, qui apparemment réfléchit sur le sérieux de la situation, est représentée en train de lire, « parce qu'aujourd'hui nous avons beaucoup à méditer, et que notre temps se passe, en grande partie, en lecture et en réflexions. » Peut-être se livre-t-elle à des études sur les causes de la révolution.

Quelles sont précisément ces causes ? Par un rappel historique le journal semble indiquer que le gaspillage auquel se livrent inutilement les riches serait un facteur déterminant, évoquant le 21 septembre et le 1^{er} octobre 1789, les lois somptuaires promulguées au 16^e siècle par Henri VIII et Charles IX, qui réduisaient

les dépenses consacrées à la table, à la maison et aux modes vestimentaires. De tels articles sont remarquables dans un journal de mode, qui n'a pas, *a priori*, intérêt à amener ses lecteurs à réfléchir sur les possibilités de réduire leur train de vie et sur une meilleure utilisation de leur argent. Les publications de mode ont plutôt tendance à prétendre que le luxe est une des causes de la richesse d'une nation. Ce que le journal avait fait dans son numéro du 20 janvier 1787. Cependant, dans sa tentative timide d'accepter les données politiques nouvelles, le magazine publie plutôt des articles qui suscitent des réflexions opposées. Il présente ainsi l'idée selon laquelle une nation est condamnée à périr lorsque ses riches sont trop dépensiers, plutôt que de justifier son propre rôle d'avocat du luxe.

En octobre 1789, la rédaction exprime encore l'espoir que la révolution est en train de « s'achever » et que « le calme » va bientôt revenir. Cet espoir s'efface dans les quatre dernières semaines lorsque le journal paraît encore sous le titre de *Magasin des Modes nouvelles*. La tranquillité s'éloigne encore et le ton monte en conséquence. Le 11 novembre 1789, il est question de « brigands, que dans les premiers moments de notre Révolution l'on disait se répandre par tout le royaume » ; le 21 octobre 1789, d'une disette de grains en Dauphiné qui aggrave encore la situation en province. En Corse, lit-on le 11 novembre, on trouve des moines qui « entretiennent la superstition et le fanatisme du peuple ». Enfin, le 11 décembre, on se lamente, disant « qu'il n'y a plus à ... espérer » et que le bon goût ne reviendra jamais. Les grandes parures sont réduites à un style très dépouillé et la mode masculine, allant aux uniformes, ne varie plus comme avant. Le modèle du 1^{er} décembre 1789 montre une gravure dont l'habit « à revers » imite l'uniforme militaire ; et le 1^{er} octobre 1789 une des planches présente même l'uniforme d'un officier de la garde nationale. Les jeunes abbés saisissent l'occasion de cette pénurie de modes et du fait que les citoyens doivent accomplir leurs devoirs militaires pour jouer un rôle dans les réunions mondaines. Le cahier du 21 octobre montre un prêtre, coquet à souhait, l'inévitable cocarde nationale épinglée à son chapeau. L'abbé endimanché prend du relief par rapport à la tradition cléricale, que le journal rappelle le 1^{er} octobre 1789 en citant la loi somptuaire de 1563 qui voulait que les gens d'Église ne mettent que des habits modestes et convenant à leur profession. Pour un journal de mode, l'habit fait toujours le moine, mais il s'agit de savoir à quel ordre il appartient. Enfin, le journal manifeste un attachement profond à la Couronne : le 21 octobre,

il publie un petit article émouvant qui décrit le brave Dauphin en train de faire le don d'une boucle de cheveux à son valet, et le 11 décembre, il compare les rois de France à ceux d'Angleterre en déclarant que « les Français adorent leurs rois », alors que « les Anglais ont osé condamner leur souverain à mort ».

Une équipe de rédacteurs n'est pas forcément toujours de la même opinion. Cependant, il n'est plus possible de déterminer les divergences d'opinion qui se manifestent à cette époque entre les quatre journalistes du magazine. Toujours est-il qu'à la fin de 1789, « les auteurs du Journal..., à la tête desquels se présente le Sr Buisson », constatant qu'un grand nombre de lecteurs n'avaient pas renouvelé leur abonnement⁸, se voient obligés de prendre des mesures draconiennes. Buisson finit par congédier ses trois collaborateurs pour continuer l'entreprise sous la direction d'un rédacteur partisan de la révolution, espérant ainsi pouvoir présenter à ses lecteurs un journal à l'esprit moderne qui commente avec plus d'élan les nouveautés du jour. Lui-même est à cette époque l'imprimeur du *Patriote français*, un des journaux les plus caractéristiques de la presse révolutionnaire. Pour bien marquer son intention, celle d'assurer le renouveau de ce journal de mode, il met fin aux activités du *Magasin* et publie deux mois plus tard, en février 1790, le *Journal de la Mode et du Goût*, titre que le périodique gardera jusqu'en 1793.

Le nouveau directeur qui doit permettre au journal de traverser la crise, se nomme Jean-Antoine Lebrun-Tossa ou tout simplement le citoyen Le Brun. Né en Dauphiné en 1760, venu à Paris en 1785 et déterminé à faire carrière en littérature, Le Brun commence par écrire dans plusieurs journaux, républicains pour la plupart. Son succès avec le journal de Buisson donne un nouveau départ à la carrière de ce fougueux homme de talent. À partir de 1793, il publie de nombreuses pièces de théâtre et trouve en 1795 un emploi dans la police, puis au Ministère de l'Intérieur, sans jamais perdre tout à fait ses convictions de

8. Le 17 septembre 1789, « les auteurs du journal » écrivent au Garde des Sceaux pour demander d'être dispensés de payer la somme de 600 livres qu'ils se sont engagés à verser chaque année pour l'obtention du privilège. La lettre, conservée aux Arch. Nationales, cote V 1, 552, est reproduite par C. Rimbault, p. 320-321. Pour motiver cette demande, on indique le petit nombre d'abonnés, tombé au bout d'une année à la moitié du chiffre initial. Les frais de production du journal s'élevant à 22 600 livres et les recettes n'étant que de 25 777 livres, les quatre responsables du journal n'avaient que « 1 000 francs à partager entre quatre sans que la pension de 600 livres fût prélevée ; c'est-à-dire qu'il ne leur resterait pas 400 livres s'il fallait la payer. »

Girondin. Une brochure qu'il fit paraître pendant les Cent-Jours pour appeler de ses vœux un gouvernement digne des grandes idées de la Révolution, lui valut une mise à la retraite en 1815. Le Brun mourut dans l'obscurité à Paris le 29 mars 1837⁹.

Dès février 1790, le nouveau directeur expose ses vues pro-révolutionnaires dans deux types d'articles : ceux qui expriment son opinion sur les individus ou les groupes spécifiques de la société (le clergé, la noblesse, le roi et sa famille, etc.), et ceux qui portent sur les rapports entre la Révolution et la mode. La première catégorie d'articles se ressent en grande partie de la lutte contre les ennemis de la Révolution. Ainsi le rédacteur mentionne-t-il avec sarcasme les individus qui regrettent l'Ancien Régime. On peut donc lire le 5 avril 1790 un article sur l'auteur aristocrate (sans nom) du « Bulletin des couches de M. Target », auteur qui commente une illustration sur laquelle le député Target est représenté accouchant de la Constitution. Le 15 juin 1790, Le Brun dénonce l'abbé Royou, directeur et rédacteur de *L'Ami du Roi*¹⁰ et les éditeurs de deux autres journaux contre-révolutionnaires, les *Actes des Apôtres* et la *Gazette de Paris*. La satire visant ces individus est toutefois moins virulente que celle des deux états de l'Ancien Régime qui avaient perdu leurs privilèges. Le Brun se moque beaucoup du clergé et daube également sur la noblesse, dont on admirait le comportement quelques mois auparavant. Une révolution peut amener un journal à brûler ce qu'il avait adoré !

9. Pour les œuvres de Le Brun, voir la *Nouvelle biographie générale*, de M. Hoefer (Paris, t. 30, 1859) p. 158-159. Nombre de chercheurs (Sullerot, Gaudriault, Rimbault), s'appuyant sur M. Tourneux (*Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, Paris, 1900, t. 3, p. 930) et sur Paul Cornu (« Essai bibliographique sur les recueils de mode », dans : *Les Documents pour l'histoire du costume*, Paris, 1912, p. 22), attribuent à Le Brun les fonctions de rédacteur et même de fondateur du *Cabinet des Modes*. Ni le *Dictionnaire des girouettes* (Paris, 1815, 2^e éd), ni E. Hatin (*Bibliographie... de la presse périodique française*, Paris, 1866, p. 598), ni Quérard (*La France littéraire*, Paris, 1827-1836) ne confirment cette hypothèse. Le journal ne cite le nom de Le Brun qu'à partir de 1793.

10. Le premier numéro de *L'Ami du Roi* avait à peine paru le 1^{er} juin 1790, que Le Brun, dans le cahier du 15 juin 1790 de son journal, note : « Plusieurs Sections de la Commune de Paris ont déclaré unanimement qu'elles se portaient dénonciatrices de ce journal au tribunal de commerce ». Ce quotidien tirait à 5 000 exemplaires environ et se vendait à un prix légèrement inférieur à celui des autres quotidiens. Cette feuille virulente effrayait la bourgeoisie par des remarques sur la faillite et l'anarchie qu'apportait la Révolution. Elle propageait des mots d'ordre contraires à la Constitution et invitait les officiers de l'Armée à désertier leurs postes.

Les hauts dignitaires de l'Église se voient réservés la rhétorique la plus truculente. Convaincu que les grands-vicaires, les évêques, les prieurs et les abbesses des cloîtres font tout pour que les modestes sœurs et moines restent dans l'ignorance des décrets de l'Assemblée nationale (notamment la nationalisation des biens de l'Église et l'autorisation donnée aux habitants des couvents de quitter les ordres), le citoyen Le Brun manifeste une haine notoire contre les dirigeants de l'Église. Dans les cahiers du 5 mars et 5 avril 1790, il découvre quantité d'intrigues imaginées par les supérieures pour empêcher les religieuses de sortir de « leur tombeau ». Ces intrigues, selon lui, vont jusqu'à torturer les pauvres sœurs : on les dépouille de leurs habits, on les enferme dans l'infirmerie, on leur interdit toute communication au dehors et on les soumet à des saignées et autres atrocités. On les force, par exemple, à prendre des douches et des bains froids et on les menace d'emprisonnement dans des asiles d'aliénés. Implorant les représentants des municipalités et les citoyens de venir en aide aux pauvres défroqués, qui n'ont bien souvent « pas eu la liberté de prendre un autre état », Le Brun s'assigne la tâche d'expliquer aux religieuses « nouvellement rendues à la société » ce qu'il faut faire pour ne plus être reconnaissable comme ancien membre d'un ordre religieux. L'intégration sociale, enseigne-t-il le 25 mars 1790, leur demandera de se vêtir et de se comporter comme tout le monde et d'acquérir « un peu d'aisance avec un grain de coquetterie ». Si les religieuses acceptent de « suivre la mode », elles pourront « avoir bientôt un amant, ensuite un mari ». Le Brun justifie la politique d'aide au retour à la vie laïque en souhaitant « que les jeunes qui quitteront leurs cloîtres, fassent leur devoir de citoyennes, en donnant des enfants à l'État ». Cependant, Le Brun ne plaint pas le sort de tous les représentants du petit clergé. Par exemple, le 15 avril 1790, il semble même éprouver un malin plaisir à souligner le ridicule des capucins de la rue Saint-Honoré, qu'il accuse d'hypocrisie pour avoir fait semblant de mourir de faim, et qui, en vérité, n'étaient privés de leur ration de vin quotidien que parce qu'ils devaient « six mille livres au marchand de vin. » Les « abbés minaudiers », dont ses prédécesseurs avaient encore montré le costume, ne trouvent pas faveur aux yeux du nouveau rédacteur ; il méprise leurs manières affectées et écrit le 5 mars 1790 que « nos dames patriotes » tournent leur attention plutôt vers ceux qui ont quitté leur état ecclésiastique et qui « se sont enrôlés dans la garde nationale ».

Quant au deuxième état, la noblesse, Le Brun ne fait pas de généralisation non plus. Il juge les nobles en fonction de leur

acceptation des idées nouvelles et distingue, le 15 avril 1790, ceux qui « pleurent ce qu'ils appellent le *bon temps passé* » de ceux « qui commencent à se façonner à la constitution française ». Parmi les premiers figurent les individus inscrits dans « le livre rouge » ou cités dans des opuscules énumérant les parasites de la société (listes de pensions, de traitements secrets, etc.), dont le journal parle dans son numéro du 25 avril, ou les « chevaliers *contre-révolutionnaires* » et leurs financiers, dont il a noté, le 15 mars, la fourberie et le comportement pernicieux. Le Brun raille aussi les femmes nobles qui, rapporte-t-il le 5 juillet 1790, auraient formé un club « pour refuser le devoir à leurs maris », ne pouvant pas « soutenir l'idée de n'être plus aptes qu'à donner le jour à de simples citoyens actifs. » Enfin, dans sa critique des pièces de théâtre, il souligne que des aristocrates de province ont protesté contre la présentation d'un drame historique dans lequel une cabale de nobles aveugle un roi par ses ruses et le mépris d'autrui. Toutefois, Le Brun ne s'érige pas en accusateur systématique. Les jeunes « ex-nobles » aux costumes de « demi-converti » ou « demi-deuil », décrits le 15 et 25 avril 1790, ont toute sa sympathie parce qu'ils ont cessé, au moins en partie, de déplorer la perte de leurs privilèges. Le rédacteur relève aussi la participation de quelques aristocrates aux travaux préparatoires pour les fêtes du 14 juillet 1790. Il parle en ces circonstances du « délire patriotique des Français » et publie quatre longs articles sur les préparatifs, le programme et le déroulement des festivités à Paris et en province¹¹.

Toutefois, même si l'illustré se permet de critiquer la noblesse et le clergé et d'attaquer bon nombre de valeurs qu'il a autrefois défendues, il ne devient à aucun moment une publication républicaine. L'acte de lèse-majesté est inimaginable pour la rédaction du journal. Au contraire, elle aura toujours des égards pour la monarchie, qui lui semble pouvoir coexister paisiblement avec un État démocratique. Par exemple le 25 février 1790, on relate un entretien entre le roi et son fils aîné qui apprend à lire dans la Déclaration des droits de l'homme. Lors de cet entretien, le Dauphin explique à son père qu'il a appris « que les hommes sont égaux, et qu'ainsi tous les Français sont des hommes comme moi ». – « Cela est vrai », répond catégoriquement le roi mon-

11. Les articles sur les travaux préparatoires et le programme des fêtes sont composés le 11 et publiés le 15 juillet 1790. Le 25 juillet 1790, on décrit les fêtes célébrées à Paris et le 5 août 1790, la cérémonie qui s'est tenue dans une petite ville de Provence.

trant ainsi sa sagesse de souverain ; et Le Brun, pour faire partager aux lecteurs sa conviction selon laquelle Louis XVI est à l'écoute des philosophes qui ont formulé les théories révolutionnaires, reproduit cette petite anecdote in extenso. L'article du 5 mars 1790 recommande aux lecteurs d'aller voir un opéra comique, *Les Trois Noces*, qui met en scène le roi prêtant le serment civique devant l'Assemblée nationale. L'article du 15 mars est une troisième preuve de la foi en la bonne volonté du roi : il y traite des raisons qui ont amené les rois pendant 67 ans à ne pas choisir Paris comme lieu de résidence : Le Brun répond en défendant les rois et en trouvant les coupables dans le clergé. Le 25 mars, il met aussi en garde contre les « pièges que l'adulation tend aux enfants des rois » et raconte une anecdote où le Dauphin, honteusement trompé par son entourage, acquiert une fausse idée de ses propres prérogatives. Charles IX et Louis XV subissent le même traitement : Le Brun raconte qu'ils ont été dupés par les intrigues de la cour. Le journal esquive le problème de l'absolutisme, de l'autoritarisme et du droit divin, et s'en tient à l'image d'un roi bienveillant aveuglé par autrui. Partout il cherche à faire connaître le désir du souverain de réconcilier la monarchie avec les principes démocratiques. Par conséquent, il propose le 5 mai de donner une décoration au roi pour le distinguer comme chef des officiers municipaux et maire général de l'Empire. Il s'agit d'une écharpe ornée d'une frange aux trois couleurs nationales. Or, c'est précisément la proposition que Le Brun avait faite dans une brochure publiée en son nom en février 1789, avant même le déclenchement des événements de juillet. L'article est illustré d'une planche montrant un maire, « un volume des procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale » sous le bras droit. Le magazine précise que la couverture de ce livre, relié en maroquin rouge, porte l'inscription gravée en lettres d'or « *la nation, la loi et le roi* » (figure 3). La planche sort après un gravissime décret portant sur l'habillement des fonctionnaires municipaux. Le thème du roi démocratique fait donc bon ménage avec la mode.

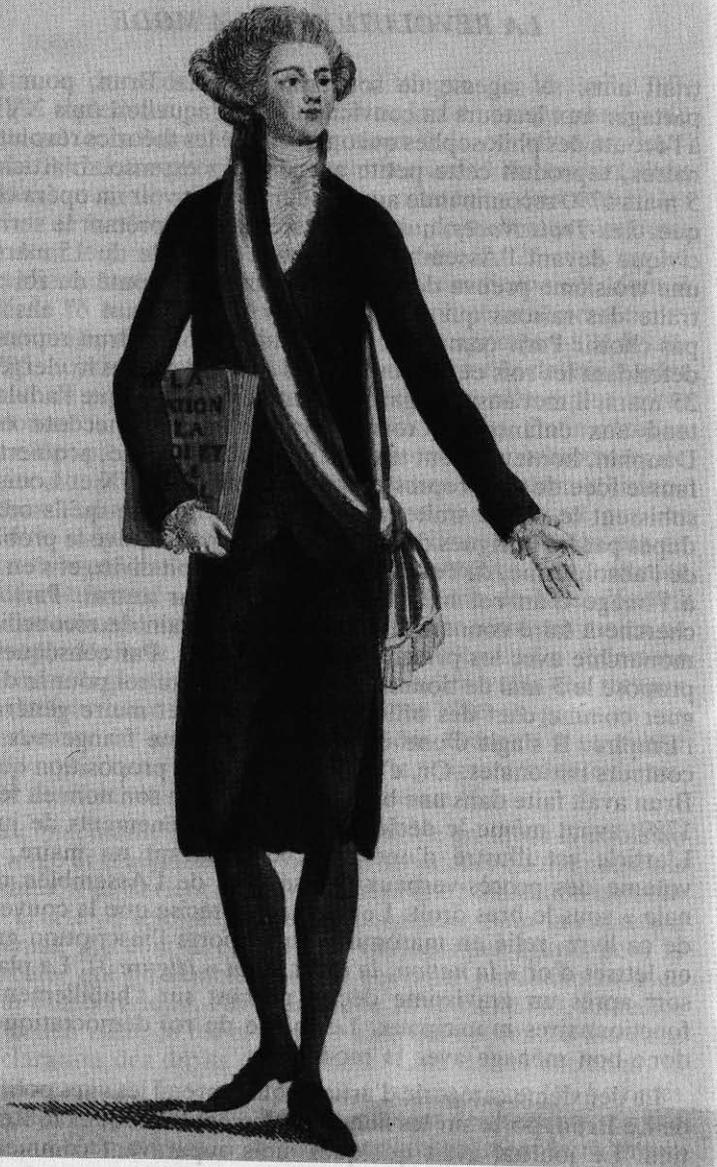
La deuxième catégorie d'articles qui reprend les vues politiques de Le Brun, porte sur les liens qui unissent la mode et la Révolution. Le journal avait quelques mois auparavant commencé à attribuer aux vêtements des appellations politiquement significatives, mais Le Brun renchérit sur ses prédécesseurs et présente, dans les planches du journal, des vêtements qui ont presque tous des noms venus du vocabulaire politique : « *habit à la révolution* » (25 février 1790), « *redingote nationale* » (25 mars), « *robe*

à la constitution » (15 avril), « lit à la fédération » (15 août), « couronne civique » (15 octobre). Dans cette période de mutation rapide des structures et des mentalités, l'engouement pour l'idée révolutionnaire est utilisé par les commerçants et créateurs d'objets de mode pour donner un nouvel élan aux affaires. Parfois on mentionne les objets « analogues aux circonstances présentes » sans montrer leur dessin. Par exemple, le 5 juillet 1790, Le Brun écrit avoir vu un « lit à la révolution », des « pendules civiques » et des « lits patriotiques » dans la boutique de Boucher, au Palais-Royal. Le 25 mars 1790, il publie la lettre d'un abonné qui rapporte que l'on propose aux sculpteurs de faire « des encriers avec des pierres de la Bastille ». Le 5 juin encore, il fournit la description d'une alliance « civique » qui porte l'inscription « La nation, la loi et le roi » et dont les détenteurs ont « le vif désir... de voir un jour tous les bons Français réunis par un même signe, comme sous un même drapeau ». Que signifient les attributs *patriotique*, *civique*, *national* ou *révolutionnaire* donnés à ces objets ? Souvent c'est la couleur, parfois la forme et le matériau qui justifient l'appellation, mais il arrive aussi que l'objet emprunte sa désignation à la thématique révolutionnaire sans raison évidente. Dans ces derniers cas, on peut soupçonner Le Brun d'avoir inventé les noms pour donner un frisson de modernité à son journal. Par exemple l'« habit à la révolution », proposé dans le cahier du 25 février 1790, ne se distingue guère des habits de l'Ancien Régime. Composé d'une culotte et d'un gilet faits d'étoffe précieuse, d'une veste à superbes boutons, d'élégants bas de soie, d'une large cravate bouffante et d'un « jabot » bien plissé, tenu « par une épingle de diamant », cette tenue est loin de celle des sans-culottes, qui se compose du pantalon du menu peuple, de sabots en bois, du bonnet phrygien en laine et d'une chemise et d'une veste toutes simples. Trop souvent les historiens du costume mentionnent le pantalon comme élément nouveau créé pendant la Révolution (alors que cette mode ne se généralisera que vingt ans plus tard) sans tenir compte de ce que portaient véritablement les révolutionnaires bourgeois et leurs partisans.

L'habit bourgeois de cette époque ne parvient à la simplicité que très modérément. La simplicité s'exprime surtout dans les costumes imitant l'uniforme militaire qui exigent des étoffes résistantes (la toile et le drap au lieu de la soie) et une coupe très ajustée. Pour les hommes en civil, on crée des habits simples à revers, pour les femmes des bonnets simples « à la chasseur » (15 mai 1790) inspirés du couvre-chef des régiments de chasseurs.

3. Un fonctionnaire de l'époque révolutionnaire

A peine l'Assemblée constituante avait-elle voté un décret concernant l'habillement des fonctionnaires municipaux que le journal présente le costume d'un maire. Sous son bras, il tient « un volume des procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale » (*Journal de la Mode et du Goût*, première année, 8^e cahier, 5 mai 1790, planche I).



Les femmes portent aussi des redingotes « *nationales* de drap fin *bleu de roi* » qui ressemblent en tout point à l'uniforme militaire, comme le montrent les illustrations du 25 mars et du 25 août 1790. Par deux fois encore, le 15 mars et le 25 avril 1790, le journal présente des uniformes militaires qui doivent rappeler « la conquête de la liberté ». Le 15 mars, il enregistre aussi la constitution d'un bataillon de vieillards qui veut lutter en tête contre les ennemis de la patrie. Il décrit donc une génération qui s'enthousiasme pour la chose militaire, ne serait-ce que pour suivre la mode, ce qui sera plus tard peut-être une des raisons pour lesquelles les forces vives de la nation se laisseront embrigader si facilement dans la Grande Armée. Encore une remarque sur le comportement des élégants qui est autant soumis à l'influence de la mode qu'auparavant et qui reflète l'opinion publique autant que leur choix du vêtement. Par exemple l'homme vêtu de *l'habit à la révolution* porte « la tête haute », ce qui lui donne « un air de résolution », et il semble décidé à braver les dangers de cette époque de révolte. La volonté, la fermeté, la réflexion et la témérité remplacent les gestes de révérence et d'humilité et les manières de courtisan du temps révolu. « Frotter du pied la terre » ou « faire des ploiemens profonds » est désormais inapproprié, à en croire le numéro du 25 février 1790. Le duel, raconte-t-on le 15 mai, est une « habitude féodale qui déshonorait le véritable honneur ». Le Brun préconise aussi l'abolition des « deuils d'étiquette ». Un bourgeois qui suivrait cette tradition ne ferait qu'« afficher sa bassesse, en s'humiliant devant la prétendue grandeur » (25 mars). A travers ces gestes et ces coutumes, on vise à transformer les mentalités, et le journal y contribue jusqu'à ce que son énergie se tarisse et que ses ambitions politiques s'émeussent.

L'élan révolutionnaire affiché par le journal s'estompe en automne 1790. Le 25 octobre, Le Brun prédit que « le Français, rassasié de politique et de complots, de pamphlets et de révolutions, tournera ses regards vers les arts consolateurs. » C'est le programme qu'il ne tardera pas à suivre lui-même. Déçu par le cours des événements, il bannit soudain de son journal les dénonciations de certains méfaits, évite tout commentaire sur les représentants du clergé et ne consacre même plus une ligne aux fêtes du 14 juillet célébrées pourtant en 1791 et 1792.

Une fable anonyme publiée le 5 juillet 1791 fournit peut-être la clef de cette perte d'intérêt soudaine pour la chose publique. Elle décrit un personnage en proie aux craintes qui manque de persévérance et finit par se désolidariser progressivement de la

Révolution. Au vu des massacres qui s'annoncent, Le Brun, tout comme le personnage de la fable, n'a plus la patience d'attendre la réalisation des buts altiers de la Révolution et abandonne l'espoir de voir l'homme enfin respirer librement. Il souhaite la modération, valeur qu'il évoque le 25 avril 1791 en citant un poème d'Horace. De même, le 15 janvier 1792, il choisit de présenter un « costume modéré » qui contraste avec les couleurs « fortes et tranchantes » que les femmes de qualité préfèrent en ces temps de violence.

Le manque d'intérêt pour la politique nuit à la qualité du journal. Les pages du magazine sont désormais remplies de comptes rendus de livres souvent insignifiants. Les rares commentaires sur les livres à portée politique sont laconiques¹². Les descriptions d'opéras ou de drames alambiqués s'attardent sur des sujets qui sont d'une banalité fatigante. Jusqu'au 20 mars 1792, Le Brun enseigne aux lecteurs les rudiments d'une éducation musicale, permettant de chanter des chansons mondaines et de les accompagner harmonieusement au piano ou à la harpe, puis il abandonne même cet exercice, sans pourtant remplacer la feuille de musique par une troisième gravure de mode dont on avait l'habitude dans les premières années de la parution du journal. Le magazine semble perdre sa fougue sinon son âme. La description de modes nouvelles, les anecdotes, les faits divers et presque tous les autres articles manquent dorénavant de verve. On ne consacre aux modes que quelques lignes, dénuées d'esprit et d'élan. Tout traduit la lassitude du rédacteur vis-à-vis de son entreprise. Le Brun est visiblement déçu. Il retourne à ses premières amours, la musique et la littérature. Grand expert en musique, il compose des livrets d'opéras ou d'opéras-comiques et devient ce qu'il avait désiré être : auteur dramatique plutôt que directeur d'un illustré de mode.

Toutefois, même si Le Brun a l'ambition de demeurer apolitique, il ne réussit pas toujours à rester fidèle à ce principe. De temps à autre apparaît un indice prouvant que l'illustré a bel et bien changé d'orientation. Tantôt un drame, tantôt une chanson à caractère politique, se glissent dans les pages qui se veulent

12. Par exemple, le 15 mai 1791, quand Le Brun annonce la publication de la traduction du livre de Thomas Paine, *Droits de l'homme*, qui est la « réponse à l'attaque de M. Burke sur la révolution française », parue chez Buisson : « Nous ne dirons rien de cet ouvrage qui est lu dans ce moment avec avidité. L'on sait que M. Paine est du petit nombre de ces écrivains énergiques et courageux qui ont fait triompher la cause de la souveraineté des nations... »

neutres. Ainsi le 25 juin 1791, après la fuite du roi à Varennes, Le Brun choisit d'analyser une pièce de théâtre dont le héros est un déserteur qu'on juge avec compréhension et qu'on amnistie après l'avoir condamné à mort. Il en est de même pour les chansons. A mesure que la prison et la mort deviennent une réalité quotidienne de la vie parisienne, le journal fait fredonner des airs où il est question de prison, de peine capitale et de mort dans les combats (15 octobre 1790, 15 mars et 25 novembre 1791). Même certains articles décrivant les nouvelles modes trahissent le recul du rédacteur devant la politique révolutionnaire. Soutenant ceux qui veulent mettre fin au radicalisme des jacobins, Le Brun présente plusieurs vêtements en vogue chez les contre-révolutionnaires. Le 25 mai 1791, il s'agit d'un habit « à la contre-révolution », le 5 octobre, d'un homme tenant à la main une lourde massue pour se défendre en cas de besoin, le 25 décembre, d'une robe à la Coblenz faisant allusion à la ville allemande qui servait de refuge aux émigrés français, enfin, le 5 février 1792, d'un costume *catholique ou à l'évêque non-jureur* créé par « les nouvelles dévotes ». Une coiffure nommée à la *Louis XIV* et présentée le 25 juillet 1791, après la fuite du roi et sa captivité à Varennes, témoigne de l'indéfectible attachement du rédacteur à la monarchie. Le 1^{er} août 1792, Le Brun trouve aussi des mots élogieux pour la coiffure et la robe de la reine, qui viennent d'inspirer un nouveau style juste avant que le peuple ne pille le Palais des Tuileries. Bien entendu, il ne souffle jamais mot de la lâcheté de Louis XVI, ou de la haine du peuple envers Marie-Antoinette et il passera également sous silence l'emprisonnement de la famille royale et même la décapitation de Louis XVI. Il est un journalisme où le mutisme est éloquent.

Mis à part ces quelques exemples, l'industrie de luxe répugne à puiser son inspiration dans l'actualité. On évite les grandes questions du jour, mais on ne renonce pas pour autant à modifier constamment les accessoires et la coupe des vêtements. Devant le désespoir des femmes qui ont perdu leurs titres de noblesse, la mode veut permettre aux dames de qualité de se distinguer dans une société qui désormais refuse les distinctions de classe. Le journal exige « la variété, la singularité, la richesse et l'élégance du costume ». Il envisage un instant d'assurer la réputation des femmes en exaltant leurs vertus domestiques, mais cette possibilité est tout de suite écartée car il faudrait trop de temps et d'effort pour faire parler de soi dans ce domaine. A en croire le cahier du 1^{er} février 1793, le goût des femmes pour les parures est aussi vif qu'auparavant, « malgré la guerre, nos troubles intestins [et] les mouvemens politiques de toute l'Europe. »

Le journal entrevoit enfin pour l'industrie de luxe une autre raison de gagner du terrain. Prenant part au processus global de démocratisation, la mode s'adresse désormais à une clientèle négligée sous l'Ancien Régime. « Le ... superflu, au lieu d'être concentré dans un petit nombre de mains, sera répandu sur l'universalité des citoyens » (5 juillet 1790). Plutôt que de vendre un petit nombre de produits de grande qualité, on vendra une grande quantité d'objets de moindre valeur. C'est la naissance de la consommation de masse, la découverte de l'analyse du marché en fonction du pouvoir d'achat global. La transformation des mentalités ne s'est pas faite du jour au lendemain, mais on voit que le journal est témoin des débuts de la vulgarisation de la mode parmi des couches sociales nouvelles. Le 10 novembre 1792, le journal en donne un exemple. Il présente les atours d'une femme « patriote » qui porte des « souliers de satin... à petits talons rouges », alors que sous l'Ancien Régime seul le roi et plus tard les hauts représentants de la noblesse avaient joui du privilège de porter des talons rouges.

Moyen d'information et de formation dans le processus de démocratisation, le journal cherche dans ses derniers cahiers à se vendre auprès d'un public élargi. Pour tenir compte de cette nouvelle cible, le contenu des articles du journal subit une transformation remarquable. Désormais Le Brun choisit plusieurs modèles de vêtements conçus pour des gens simples et pauvres. Le nouveau public devant gérer directement son ménage, il donne des conseils pour dorer les meubles, nettoyer la maison, faire la cuisine ou préparer des essences parfumées. Par quatre fois en 1792, il indique le prix des objets, chose impensable auparavant. A la rubrique littéraire, il recommande, entre autres, des ouvrages destinés au « lecteur de toutes classes ». Tout cela aurait été inconcevable lorsque le magazine s'adressait exclusivement à une clientèle d'élite. La raison de ce changement est évidente. Les abonnés de longue date ont cessé d'être fidèles au journal. Le Brun est donc forcé d'exploiter un autre marché. Son illustré est d'autant plus capable de conquérir ce marché qu'il ne se limite pas au message textuel : ses gravures sont riches en enseignements même pour ceux qui ne savent pas lire. Le Brun n'hésite pas non plus à « se charger de toutes sortes de commissions » pour ses lecteurs. Il ouvre une espèce d'agence commerciale, où on peut commander à distance les objets décrits dans les pages du journal.

Les formes de commerce que Le Brun cherche à réaliser ne se développeront qu'au 19^e siècle. A cette époque, les tentatives

de remaniement ne permettent pas encore au journal d'échapper à la faillite. Buisson ayant démissionné fin février 1792¹³, Le Brun porte dès lors toute la responsabilité financière. Il cherche à faire des économies là où il peut, ne publie plus de feuille de musique à partir du 1^{er} avril 1792 et fait copier de façon arbitraire, à partir du 1^{er} septembre 1792, des planches parues dans les cahiers antérieurs, changeant tout juste le coloris des dessins et donnant d'autres noms aux modèles qui se répètent. Pour limiter les frais de personnel, il demande aux lecteurs le 25 mai 1790, avant même que Buisson ne l'abandonne, de contribuer à remplir ses pages en lui adressant des « airs... des annonces... des observations, ou tout autre écrit analogue aux objets dont traite ce journal ». Lorsqu'une nouvelle loi, en août 1792, restreint la liberté de la presse, ce qui conduit à la suppression d'un bon nombre de feuilles royalistes et réactionnaires, la lutte pour la survie devient plus âpre encore. Devançant les tracasseries de la censure, Le Brun se garde de critiquer le gouvernement qui a proclamé la république en septembre. Quand il se décide enfin, le 10 et 20 novembre, à mentionner le nouveau régime, c'est pour consoler ses lectrices et leur apprendre que « notre nouvelle forme de gouvernement n'empêche pas les femmes de rechercher la parure ». Il leur présente alors « une mode singulière » dite « à l'égalité ». Le modèle n'a d'original que le nom et le dessin des tissus. En outre, c'est une copie d'une robe présentée le 5 septembre 1791. Un magazine de mode ayant perdu l'ambition de promouvoir sans cesse de nouveaux modèles de vêtements est condamné à périr.

Devenu incolore et anodin, le journal réussit à survivre jusqu'en avril 1793¹⁴. S'abstenant de tout commentaire sur les exactions des autorités, Le Brun réussit à ne pas s'attirer les foudres

13. Buisson avait démissionné avant que le journal n'entrât dans sa phase d'agonie. En 1793, il paye quatre soldats qui devaient protéger la patrie. Plus tard, en 1808, il publie *L'Athénée des dames*. Voir : *Dictionnaire des journalistes*, sous la direction de Jean Sgard (Grenoble 1976-1983).

14. Le dernier numéro consulté est celui du 10 mars 1793 (Staatsbibliothek de Munich). Selon le *Catalogue de la vente aux enchères de la bibliothèque Louis Becker* (Genève, 1954, p. 24), le dernier numéro du magazine était celui du 1^{er} avril 1793. Une copie de 40 dessins du journal, faite en 1876, montre deux planches parues en avril (le 1^{er} avril ?) 1793 (*Costumes du temps de la Révolution, 1790-1793*, Paris, 1876). On peut se demander si l'entreprise a trouvé une sorte de continuation dans l'almanach *Magasin des Modes nouvelles, françaises et anglaises* (1792-1794) qui publie 9 gravures de modes. Voir R. Castaing, « Un journal du 18^e siècle de format réduit », *Bulletin du vieux papier*, (1951), p. 167 et J. Grand-Carteret, *Les almanachs français* (Paris, 1896).

de la censure, ce qui est déjà un succès dans des temps aussi difficiles. Mais il n'a plus grand'chose à exprimer et sera bientôt arrivé à bout de forces. Avec la disparition de son magazine, la France, pays par excellence de la mode et pionnier en ce genre de journalisme, cesse de disposer d'un illustré féminin pour une période de quatre ans. Aucun journal de mode ne sera publié en ces années sombres. Cependant ailleurs en Europe, le genre s'épanouit. En Allemagne, le public continue à s'arracher le *Journal des Luxus und der Moden*, qui se maintiendra de 1786 à 1828, et l'Angleterre voit naître en 1794 un journal de mode, la *Gallery of Fashion*. Mais à Paris ce n'est qu'en 1797 que sera reprise cette forme de journalisme commencée en 1785¹⁵.

Les raisons du succès, puis de l'éclipse du premier illustré français sont évidentes. Miroir des opinions d'une classe dominante, il a su d'abord garder sa clientèle pendant de nombreuses années et influencer la conduite quotidienne de ses lecteurs. Lorsque la Révolution a éclaté, il lui a fallu quelques mois pour abandonner son attitude conservatrice et reconnaître les avantages qu'il pouvait tirer du changement. A une courte phase d'enthousiasme pour les idées de la Révolution a succédé un silence presque total sur la politique du jour. Le magazine a enfin cessé de paraître lorsque l'équipe de rédaction et probablement ses lecteurs se sont trouvés en désaccord total avec les mœurs politiques et culturelles du moment. Interprète des coutumes de son temps, un journal de mode ne peut subsister que tant qu'il est en mesure de comprendre, d'approuver et de propager les idées propres à son époque, ce qui fut impossible pendant la Terreur. L'entreprise a trouvé ses successeurs par la suite, et les journaux de mode ainsi que les autres illustrés (journaux satiriques, journaux à sensation etc.), de plus en plus nombreux et florissants, allaient connaître un grand essor au 19^e siècle.

ANNEMARIE KLEINERT
Berlin-Ouest

15. Trois journaux de mode paraissent en mars 1797, le *Tableau général du Goût*, le *Journal des Modes et Nouveautés* et le *Journal des Dames*. Seul le dernier eut une existence de plusieurs décennies ; voir mon ouvrage, *L'histoire culturelle de la bourgeoisie parisienne à travers l'évolution du « Journal des Dames » (1797-1839)*, Paris (à paraître).